PREPARATIFS DE LA VALIDATION DE L’ITIE RCA

En prélude à la validation de la mise en œuvre de l’ITIE RCA qui démarrera le 1er avril 2024, une réunion préparatoire a regroupé le 14 décembre 2023 autour du Ministre coordonnateur de l’ITIE RCA, Robert MOÏDOKANA, les membres du Groupe Multipartite, avec le Directeur pour la région Afrique francophone au Secrétariat international de l’ITIE, NASSIM BENNANI, au téléphone.

A l’occasion, M NASSIM a tenu tout d’abord à féliciter la République Centrafricaine pour des efforts accomplis depuis la levée de la suspension. Toutefois, a-t-il fait remarquer qu’elle doit faire davantage d’efforts dans la mise en œuvre de l’ITIE.

A propos de la validation, l’objet de la réunion, M NASSIM l’a défini comme étant la démonstration des progrès accomplis dans la mise en œuvre de l’ITIE et d’en fournir les preuves.

Dans tous les pays mettant en œuvre l’ITIE, la validation se fait à la lumière de la Norme ITIE, suivant une méthodologie axée sur trois composantes :

* la composante 1 évaluera les parties prenantes à partir des Exigences1.1, 1.2, 1.3, 1.4 ;
* la composante 2 traitera de la transparence : Exigence 2 ;
* la composante 3 évaluera les résultats et impacts de la mise en œuvre de l’ITIE.

Il a aussi mis l’accent sur les conséquences qui se résument à la suspension au cas où le pays n’a pas satisfait aux exigences.

Le Ministre Coordonnateur de l’ITIE RCA a saisi l’occasion pour exhorter une fois de plus les parties prenantes à s’impliquer davantage et pleinement pour réussir cette validation qui a déjà commencé.

Telles sont les grandes lignes de l’exercice auquel l’ITIE RCA sera soumis d’ici le 1er avril 2024,